

RENDRE LES VILLES PERMÉABLES

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement qui débordent et sont à l'origine de pollution des milieux naturels.



Les espaces France Services surgissent un peu partout au rythme de la fermeture des guichets de services publics. Censés réduire la fracture numérique, atteindre les plus isolés et combler l'absence de l'État dans certains territoires oubliés, ces antennes disparates révèlent un nouveau modèle d'offre de services publics rompant avec l'humain et le lien social.

FRANCE SERVICES VOUS INVITE AU BAL DES OMBRES

ENVIRONNEMENT

Le numérique ne sauvera pas la planète !

Longtemps l'idée d'une industrie numérique propre car « immatérielle » a dominé les esprits. Face à l'urgence climatique, cette croyance s'impose encore mondialement. Le grand basculement du monde en ligne se ferait pour le bien de la planète. Les villes « intelligentes » bourrées de capteurs et de véhicules électriques autonomes apparaissent comme l'ultime utopie.

Au-delà des efforts du « marketing vert » déployé par les industriels et leurs porte-voix, quel est l'impact environnemental de l'outil numérique ? Ces nouveaux réseaux de communication sont-ils compatibles avec la « transition écologique » ? Au terme d'une enquête que l'auteur a menée dans une dizaine de pays, il a pu constater que la pollution digitale est colossale et qu'elle croît rapidement.

Les dommages causés à l'environnement découlent d'abord des milliards d'interfaces (tablettes, ordinateurs, smartphones) qui nous ouvrent la porte d'Internet. Ils proviennent également des données que nous produisons à chaque instant : transportées, stockées, traitées dans de vastes infrastructures consommatrices de ressources et d'énergie, ces informations permettront de créer de nouveaux contenus digitaux pour lesquels il faudra... toujours plus d'interfaces !

L'industrie numérique mondiale consomme tant d'eau, de matériaux et d'énergie que son empreinte représente trois fois celle d'un pays comme la France ou le Royaume-Uni. Les technologies digitales mobilisent aujourd'hui 10 % de l'électricité produite dans le monde et rejettent près de 4 % des émissions globales de dioxyde de carbone (CO₂).

Des milliards de serveurs énergivores

Pour mesurer l'impact environnemental de l'industrie du numérique il faut évaluer l'ensemble des ressources mobilisées, l'utilisation et le recyclage. L'impact environnemental des technologies numériques est d'autant plus élevé compte tenu du grand nombre de métaux qu'elles contiennent, en particulier des « métaux rares difficiles à extraire du sous-sol ».

Le numérique a fait exploser notre « empreinte matière ». Avec les milliards de serveurs, antennes, routeurs et bornes wifi actuellement en fonctionnement, les technologies « dématérialisées » ne sont pas seulement consommatrices de matières ; elles sont en voie de constituer l'une des plus vastes entreprises de matérialisation jamais engagées.

Parmi ces infrastructures bien réelles, les centres de

données occupent une place de choix. Ces monstres de béton et d'acier bourrés de serveurs se multiplient au rythme du déluge d'informations produites par notre univers numérique : cinq milliards d'octets par jour. Bien en dessous comparée à ce que généreront les centaines de milliards d'objets connectés à la 5G qui déferleront bientôt sur le monde.

La collecte systématique et mondiale de toutes sortes de données « décuple les besoins en centres de données ».

La consommation des centres de données en eau et électricité, nécessaires pour refroidir les machines, croît d'autant plus que les fournisseurs de service mettent tout en œuvre pour éviter la panne générale, due à un défaut d'alimentation électrique, une fuite d'eau dans le système de climatisation, un bug informatique...

L'intelligence artificielle prend le dessus

Pour tendre vers la disponibilité absolue, les hébergeurs multiplient les précautions. Ils pratiquent d'abord la « redondance » des réseaux de distributions d'énergie (arrivées électriques, groupes électrogènes salles remplies de batteries au plomb). Des réservoirs d'eau et de fuel pallient tous manquements. Comme si cela ne suffisait pas, les hébergeurs dédoublent également les centres de données eux-mêmes.

Internet modèle un monde où l'activité humaine n'est plus la seule à animer l'univers numérique. Les ordinateurs et objets communiquent entre eux sans intervention humaine. L'internet des objets accélère bien entendu cette activité non humaine : maisons connectées et voitures intelligentes devraient totaliser la moitié des connexions sur le web.

Quant aux données, le non-humain s'est déjà mis à produire davantage que l'humain. Dans le secteur de la finance, la spéculation automatisée représente 70 % des transactions mondiales et jusqu'à 40 % de la valeur des titres échangés. Nous basculons d'un réseau utilisé par et pour les humains à un internet exploité par, voire pour les machines.

Christian Méchain

Les datas centers, ces monstres de béton et d'acier bourrés de serveurs se multiplient au rythme du déluge d'informations produites par notre univers numérique : cinq milliards d'octets par jour.

D'après *Le Monde diplomatique*, octobre 2021 – Quand le numérique détruit la planète. L'auteur de l'article, Guillaume Pitron, publie *L'enfer numérique, voyage au bout d'un like*, aux éditions Les Liens qui Libèrent, Paris, 2021

INFLATION



Le discours simpliste, imputant exclusivement l'augmentation galopante des prix à la pénurie des matières premières, masque une réalité. Celle du rôle actif des gouvernements libéraux et sociaux-démocrates qui se sont succédé. Ils ont contribué à répondre aux exigences des multinationales vers des productions à bas coût dans des pays où la démocratie, les droits de l'homme, le progrès social n'existent pas.

La crise inflationniste que nous traversons est la conséquence directe des délocalisations, de la casse de l'emploi, des politiques de bas salaires, des retraites et des minima sociaux imposés dans notre pays. C'est également le choix de Macron et de son gouvernement d'utiliser l'inflation comme véritable arme de guerre sociale. Pour faire payer au prix fort « le quoi qu'il en coûte » principalement aux salariés consommateurs.

Emmanuel Macron, dans sa grande mansuétude, joue les bons apôtres en accordant aux petites gens une prime de 100€uros. Ce qui lui permet de ne pas répondre sur le fond à la nécessaire exigence de l'augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux. Il ne répond également pas sur la réduction des taxes sur les énergies. C'est pourtant douze millions de Français qui n'ont pas les moyens de se chauffer correctement en hiver. Ce n'est pas d'une politique de charité business dont ont besoin les salariés consommateurs mais de la revalorisation des salaires, des retraites et des minima sociaux.

Dans la série charité, Macron et EDF nous ont réinventé « les Robins des Bois » en interdisant les coupures d'électricité pour non-paiement. Comme il faut faire sentir le glaive, on réduit son débit au strict minimum. Mais comment peut-on couper ou réduire l'électricité et l'eau à une personne, à une famille en difficulté financière ? C'est explicitement les condamner à l'expulsion de leur logement, de la société donc à une mort lente. C'est pourquoi Indécosa-CGT se bat pour l'interdiction des coupures et de la réduction des débits de l'énergie.

Dans l'ignominie, c'est aussi la campagne du patronat imputant les bas salaires aux « charges sociales ». En oubliant que celles-ci font partie intégralement du salaire. Imaginez si l'on supprime la part socialisée de votre salaire, ce n'est plus ni assurance maladie, ni allocations familiales, ni indemnisation chômage, ni retraite. Toute notre protection sociale est financée sur le produit du travail, et pas sur l'impôt qui ne garantirait pas sa pérennité. Si l'on diminue la part socialisée du salaire alors c'est le patronat qui sera gagnant et les salariés qui paieront encore plus la facture. Au final, quand on réduit les salaires, on casse notre protection sociale, notre sécurité sociale. Pour toutes ces raisons, Indécosa-CGT revendique une véritable augmentation du pouvoir d'achat.

Patrice Bouillon
Secrétaire national Indécosa-CGT

ESSENTIEL	P.2
Le numérique ne sauvera pas la planète !	
INTERNATIONAL	P.4
Conférence sur l'avenir de l'Europe	
NATIONAL	P.5
Logement : une certaine tendance à la récession	
AUTREMENT	P.6
Rendre les villes perméables, un changement culturel	
TERRITOIRES	P.7
Var – Nouveaux modes de consommation	
DOSSIER	P.8-12
France services vous invite au bal des ombres	
FICHE PRATIQUE	P.13
La « fast fashion » Quelles incidences sur les travailleurs et la planète ?	
CULTURE	P.14
À LIRE : A l'aube de la 6e extinction	
À LIRE : L'Empire de la surveillance	

AGENDA

La pandémie mondialisée a perturbé considérablement le fonctionnement de nos associations. Si des baisses de moral ont pu toucher plus ou moins chacun d'entre nous, aujourd'hui, nous nous devons en tant que consommateurs et militants faire face aux velléités de régression du mouvement consumériste et agir pour sa défense, dans l'intérêt de tous.

Novembre

- 2** Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes
- 16** Réunion en visio du collectif santé
- 24-26** Assemblée générale à Courcelle
- 25** Journée internationale des droits de l'enfant

Décembre

- 2** Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage
- 5** Journée mondiale des sols
- 6-8** Formation logement – élections des représentants de locataires, à Courcelle
- 9** Journée nationale de la laïcité*
- 9** Webinaire, volet 3 du colloque européen, économie circulaire et filière textile
- 15** Bureau national

* Cet anniversaire fournit l'occasion de rappeler l'importance d'une pédagogie de la laïcité, principe fondateur de notre Ecole et de notre République.

Information Indecosa. Case 1-1. 263, rue de Paris- 93516 Montreuil CEDEX

Tél. : 01 55 82 84 05. email : indecosa@cgt.fr. Site : www.indecosa.fr

Directeur de la publication : Christian Khalifa • Rédacteur en chef : Christian Méchain • Rédaction dossier : Philippe Haumont • Iconographie et mise en page : Pascale Lecomte • Relecture, correction : Marie-Christine Dabrowski • Bimestriel imprimé et routé par Rivet Presse Edition, 87000 Limoges • Prix de vente : 5 euros au numéro. 6 numéros par abonnement annuel : 30 euros • N° de commission paritaire : 0425 G



EN BREF...

SPECULATION ■ SCALPERS

Les scalpers, sortes de hackers du e-commerce, ont développé des technologies d'achat automatisé pour rafler avant tout le monde des produits disponibles en petites quantités puis les revendre plus cher. Conséquence : des ruptures de stocks qui rendent très difficile l'acquisition de produits, particulièrement dans le secteur technologique, où déjà la pénurie de certains composants provoque un effondrement de l'offre, condition très favorable à la spéculation des scalpers.
D'après journaldunet.com, avril 2021

RADARS ■ PRIVATISATION

Des voitures radars ont fait leur apparition sur les routes de l'hexagone. Elles contrôlent aussi bien les véhicules qui les doublent que ceux qu'elles croisent. Dans le projet de loi de finances de 2021, le gouvernement prévoit ainsi de déployer 450 voitures radars d'ici la fin de l'année, dont 223 privatisées, ces dernières circulant en moyenne 5h30 par jour. Le bénéfice potentiel pour l'Etat est de 43 millions d'euros, avec 450 véhicules il atteindrait 87 millions d'euros. Avec la contrainte du changement climatique, n'est-il pas aberrant d'ajouter une consommation énergétique pour des déplacements non essentiels ?
D'après capital.fr, août 2021

SERVICES PUBLICS ■

EXTERNALISATION

De plus en plus de missions de service public sont confiées à des cabinets de conseil. Le coût exorbitant de ce recours est pourtant exclu de la discussion démocratique, tout comme la perte de savoir-faire de la fonction publique qui en découle. L'externalisation des fonctions régaliennes touche tous les pans de l'action publique. Dotée de toutes les vertus dans les discours publics, l'externalisation offre une réponse court-termiste à la cure d'austérité que le pouvoir impose aux administrations qui, ne pouvant plus recruter, se voient contraintes d'y recourir, de plus elle permet d'éviter le service public de l'intérieur. Le recours



INTERNATIONAL



D.R.

La Commission européenne, le Conseil de l'UE et le Parlement européen ont lancé une vaste opération nommée « Conférence sur l'Avenir de l'Europe ».

Ils ont ouvert une plateforme numérique multilingue où citoyens et organisations peuvent déposer des contributions. Quatre panels de 200 citoyens issus des 27 pays de l'Union se réunissent sur trois sessions entre septembre 2021 et janvier 2022 (Une session à Strasbourg, une session par visioconférence, une session sur Dublin, Florence, Varsovie ou Maastricht). Ils y débattent des contributions portées à la plateforme numérique qui auront obtenu le plus de vues / de commentaires. Indécosa-CGT a déposé 44 contributions retenues. Ces contributions sont directement issues de notre Manifeste européen. Pour les promouvoir n'hésitez pas à vous connecter :

- <https://futureu.europa.eu/processes?locale=fr>
- choisissez ensuite le thème : Santé (2 contributions INDECOSA) ou Autres idées (42 contributions)
- onglet Idées
- Dans la fenêtre de recherche, tapez INDECOSA

Même si notre association n'est pas dupe de la portée réelle de cette opération de communication de l'UE, la plateforme reste pour nous une occasion unique de porter nos revendications sur le site officiel de l'Europe, traduites dans toutes les langues de l'Union.

Formation « Projets européens »

En septembre, s'est tenue à Courcelle notre formation sur les projets européens en présence d'une dizaine de stagiaires venus de nos associations départementales.

Si cette formation avait pour vocation initiale

de mieux associer nos membres au projet européen que nous avons mené avec la Lituanie sur les phthalates présents dans les papiers peints texturés vinyles, la crise sanitaire en aura décidé autrement. De report en report, nous n'avons pu réaliser cette première session qu'environ un an après avoir clôturé ce dossier.

Questions essentielles

Dès lors, la formation s'est bien plus attachée à aborder trois questions fondamentales :

- Faut-il être un.e expert.e pour s'intéresser aux questions européennes ? Est-ce à la portée de nos militant.e.s ? Cela les concerne-t-ils.elles seulement ?
- Avons-nous les moyens matériels et humains d'exister à ce niveau ? Que pouvons-nous y faire exactement ?
- Devons-nous occuper ce terrain ? Ne devrions-nous pas plutôt nous concentrer sur nos actions sur le territoire national ? Ces deux niveaux (Europe et national) sont-ils opposés ou beaucoup plus liés qu'on ne pourrait encore le penser ?

Les stagiaires sont repartis pleinement satisfaits de cette formation, estimant qu'elle leur avait apporté beaucoup d'éclaircissements sur les possibilités et la nécessité d'Indécosa d'agir au niveau européen. Il a été demandé que la formation soit séparée en 2 modules de 3 jours : un reprenant les éléments abordés ici, et l'autre se concentrant sur nos capacités d'action et des exemples de projets. Le Collectif Formations va s'emparer de ces demandes et réfléchir aux suites qu'il pourra y donner.

François Bilem

Logement

UNE CERTAINE TENDANCE À LA RÉCESSION

Beaucoup de facteurs affectent les relations sociales. Avec l'épidémie de Covid-19 et le confinement, les inégalités sociales se sont considérablement aggravées, touchant les populations les plus vulnérables, en raison de leurs conditions de vie (travail, habitation, transports...). Le pouvoir d'achat des ménages pauvres et modestes est plombé par l'explosion des dépenses contraintes. 60 % est la part de revenus disponibles que ces ménages consacrent aux dépenses préengagées, pour se loger.

De nombreux locataires sont confrontés à la cherté du logement dans le secteur privé, mais également dans le secteur social. L'augmentation constante des charges liées au logement met en difficulté de nombreux ménages et particulièrement les plus modestes. Le coût de l'énergie y représente une part importante, le gaz et l'électricité étant l'objet de hausses continues.

Alors que des réhabilitations thermiques sont indispensables sur du patrimoine bâti vieillissant, privé comme social, des passoires thermiques subsistent encore, maintenant leurs occupants dans l'inconfort, à la limite de l'insalubrité parfois et avec des surcoûts dans leurs factures de chauffage. Quand le patrimoine bâti a pu bénéficier d'une réhabilitation, ses occupants ont dû faire face à des augmentations de loyers conséquentes. Dans le cadre de grandes opérations de rénovation urbaine, incluant la démolition d'immeubles, leurs occupants se trouvent, souvent, relogés dans des logements, avec des loyers plus élevés.

Les répercussions de la situation sanitaire que nous avons vécue en 2020, particulièrement sur l'emploi, a plongé dans des difficultés financières de nombreux ménages, qui avec des pertes de revenus, se sont trouvés dans l'incapacité de régler, partiellement ou totalement, le montant de leurs

loyers et ont accumulé des dettes augmentées par l'arrêt du versement des APL. Les bailleurs, dans leur lutte contre les impayés, malgré l'obligation d'accompagnement aux locataires en difficulté, ont dû prendre des décisions d'expulsions au moment de la reprise de ces dernières. Ces décisions ne sont pas faciles à prendre, surtout s'il s'agit de locataires de bonne foi. En aucun cas ces expulsions ne devraient être prononcées en l'absence de propositions d'accompagnement et de relogement.

La loi ELAN a mis dans l'obligation les bailleurs sociaux, dont le patrimoine était inférieur à un seuil de 12 000 logements, de fusionner avec d'autres bailleurs. De nombreux regroupements sont en cours avec des objectifs capitalistiques en contradiction à ce qui a présidé à la création du mouvement HLM. L'organisation du logement social en France va en être profondément bouleversée. Cette loi, par les ponctions qui ont été permises pour financer la politique nationale du logement, a induit des restrictions budgétaires qui se traduisent, pour les bailleurs, par des mesures d'économie sur ce qui relevait de leurs obligations : gros travaux, entretien courant, service aux locataires, nettoyage... Quant aux opérations de restaurations et de réhabilitations plus lourdes leurs délais sont allongés ou leurs réalisations repoussées.

L'insuffisance de l'offre de logements sociaux avec des loyers abordables, amplifiée par le ralentissement de la construction de nouveaux logements et le manque de mobilité dans le parc social ne permet pas de répondre aux demandes courantes de logements, des contingents prioritaires et DALO et des demandes de mutations. Une grande tension règne dans le secteur de l'habitat urbain entre spéculation immobilière, foncière et pénurie de logements accessibles.

Christian Méchain



aux prestataires privés fonctionne comme un cliquet qui interdit tout retour, une fois des économies réalisées. Lorsqu'il s'agit de fonctions de conception des politiques publiques ou régaliennes comme la santé, le contrôle ou la sécurité, l'externalisation aboutit à un recul de la souveraineté et de la capacité de pilotage du service public sur ses propres missions. D'après Le Monde diplomatique, novembre 2021

REAMENAGEMENT ■ GARE DU NORD



D.R.

La SNCF a annoncé l'abandon du projet très controversé de transformation de la gare du Nord. Le dérapage du coût prévisionnel des travaux n'y étant sans doute pas étranger, ainsi que la longue polémique avec la mairie de Paris, qui pourtant avait approuvé le dossier à l'origine. Ce projet, porté par une société commune entre Ceetrus, filiale immobilière du groupe Auchan et SNCF Gares et Connexions, est qualifié de gabegie par les syndicats CGT-Cheminots, Unsa ferroviaire et SUD-Rail. Pour rappel, la commission départementale d'aménagement commercial de Paris avait rendu un avis défavorable en juin 2019. Dans une tribune publiée en septembre 2019 par le journal Le Monde, un groupe d'architectes, d'urbanistes et d'historiens s'élevait contre un projet inacceptable, dénonçant notamment la suppression d'accès directs aux quais, au profit d'espaces de commerce, ils rappelaient l'importance nodale et patrimoniale de la gare du Nord qui figure à l'inventaire des Monuments historiques.

D'après francetvinfo.fr et ouest-france.fr, septembre 2021

21%

21 % de la population est en situation de pauvreté, d'après les chiffres établis par l'Insee.



Environnement

RENDRE LES VILLES PERMÉABLES, UN CHANGEMENT CULTUREL

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement débordent y compris pour des petites pluies et sont à l'origine de pollution des milieux naturels.

Pour y faire face, la solution est de déconnecter les réseaux et de gérer les eaux pluviales à la source.

En favorisant l'infiltration de l'eau de pluie là où elle tombe, la désimperméabilisation des sols permet de réduire la pollution et de préserver la qualité des cours d'eau en limitant la collecte d'eau de pluie dans les réseaux unitaires afin de réduire leurs débordements et les rejets vers les rivières.

Mieux gérer les eaux de pluie, c'est aussi un moyen de s'adapter au changement climatique. Les eaux infiltrées rechargent les nappes souterraines. Les solutions mises en œuvre permettent bien souvent de végétaliser les villes telles les noues végétalisées ou encore les jardins de pluie et ainsi de lutter contre les îlots de chaleur l'été. C'est également bon pour la biodiversité.

Faire évoluer les pratiques

Enfin, les collectivités peuvent réaliser des économies en investissements et en entretien, en réduisant la taille des ouvrages d'assainissement et en traitant moins d'eau dans les stations de traitement des eaux usées.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a organisé le 29 septembre 2021 à Lyon une journée d'échanges à laquelle près de 200 personnes ont participé.

La table ronde « Rendre les villes perméables : changer de concept et développer un cadre d'actions favorables » a permis aux différents intervenants de présenter les contraintes auxquelles ils sont confrontés pour faire évoluer leurs pratiques et dépasser le stade expérimental : Il faut travailler sur une



stratégie métropolitaine en intégrant la voirie, l'assainissement est un sujet qui reste très technique dans les projets urbains, il faut faire se réunir des cultures professionnelles différentes, nécessité de formation des personnels techniques, travail de déconstruction des représentations, on change d'une culture du tout tuyau pour un transfert de la charge des VRD aux Espaces verts... Un avant-gout du changement culturel à l'œuvre.

Un temps a été consacré aux différentes aides de l'agence de l'eau.

Une visite de l'Ecocampus LyonTech la Doua, a été proposée à tous les participants.

Il s'inscrit dans une politique de rénovation des campus universitaires datant des années 70. Ce projet vise à reconverter 100 hectares en un immense laboratoire à ciel ouvert, dédié au développement durable.

Il y a été mis en pratique différentes techniques pour déconnecter les eaux pluviales, les stocker et les infiltrer : noue, tranchée de stockholm, placette infiltrante, rivière sèche, bassin...

Un retour d'expériences a permis de présenter une analyse des coûts partagée avec les différents services de la Métropole (Grand-Lyon) pour une ville perméable.

L'agence de l'eau soutient les projets de désimperméabilisation des sols pour la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement, pour les infiltrer. Depuis le début de son 1^{er} programme d'action (2019-2024), elle a apporté 13,2 M€ d'aides aux collectivités territoriales et aux aménageurs de Rhône-Alpes.

Une journée passionnante, des pratiques à généraliser.

Marie-Christine Dabrowski, Christian Méchain



Var – Nouveaux modes de consommation, entre progrès et manipulation

Le 28 septembre 2021 s'est déroulée une journée de débat organisée par Indecosa-CGT 83, elle était animée par Michel Scheidt, journaliste à Vie nouvelle.

André Cheinet, notre président, nous propose cette journée comme une prise de temps nécessaire pour nous interroger sur le lien existant entre les nouveaux modes de consommation et le type de société que nous défendons. C'est sur l'émergence de ces nouveaux modes de consommation, que nous vous proposons de réfléchir aujourd'hui en ce qu'ils peuvent être un progrès ou une manipulation.

Le développement du e-commerce, la montée en puissance d'une économie numérique et un bouleversement des pratiques.

Gérard Casolari, notre secrétaire général nous présente les déclinaisons du e-commerce et ses évolutions multidimensionnelles : mutation du capitalisme, mondialisation de l'économie, numérisation des pratiques, des actes d'achat, vitesse, flexibilité...

Il continue son propos en évoquant l'importance des GAFAM et particulièrement d'Amazon en insistant sur le danger que représentent pour les consommateurs le traçage de leurs comportements par le biais d'algorithmes développés notamment par Google ainsi que l'utilisation faite des données récoltées.

En conclusion, l'accent est porté sur l'importance des outils juridiques, sur des formes de nouvelles régulations protégeant les consommateurs des dérives éthiques posées par l'utilisation des neurosciences ainsi que de la protection des données personnelles et de leur accès.

L'émergence d'une contre-culture sociale qui promeut de nouveaux modes de consommation tout en cherchant à lutter contre un totalitarisme de marché

Pour l'essayiste marxiste André Prone, la marchandisation a atteint une dimension nouvelle qu'il qualifie d'absolue, passant d'une aliénation liée essentiellement à l'exploitation des travailleurs comme producteurs de valeur à une nouvelle forme d'aliénation.

La production néo-capitaliste ajoute-t-il se détermine comme production d'une consommation qui définit les besoins à la place des intéressés, sans se soucier de leur valeur d'usage effective. Il affirme que le but recherché est d'aliéner la pensée de l'individu à travers la toute puissance de l'image et l'ensemble des nouveaux outils issus des technologies numériques.

Dans ce contexte, la question essentielle est de voir émerger une contre culture sociale soucieuse de notre environnement qui privilégierait une émancipation des grands circuits de production et de distribution.



D.R.

Algorithmes, e-commerce, ou nouvelle forme d'aliénation ?

Laurent Maronneau, docteur en philosophie, est revenu sur le traçage des comportements par le biais des algorithmes et sur la collecte des données orchestrées par les géants du numérique en l'occurrence les GAFAM. Nous ne sommes plus que des profils spéculatifs issus de corrélations qui ont été repérées, sélectionnées, triées par des algorithmes, court - circuitant notre capacité de décision et d'entendement remplacée par des réflexes conditionnés par le marketing entre désirs réels et faux semblants. Pour lui, l'usage excessif des algorithmes sans éthique et sans limite est une atteinte à notre liberté d'action et de choix, autre forme d'aliénation.

Le défenseur des droits, et protection des droits fondamentaux des individus

Marie-Hélène Simonnet, rappelle que le Défenseur des Droits est très vigilant quant à l'utilisation des NTIC et à leurs impacts sur les individus, leurs droits et libertés. Le DDD et la CNIL estiment que le manque de transparence des algorithmes et la désinformation des usagers ne permettent pas de lutter efficacement contre les atteintes aux droits fondamentaux.

La Commission européenne a publié un projet de régulation basé sur la notion de risques quant au respect des droits humains et visant à réguler la transparence, l'équité, la diversité, la préservation du libre arbitre. Pour l'instant, avance le DDD, on peut donc considérer que l'alerte est entendue.

André Cheinet en conclusion relève que l'ensemble des interventions démontre que ce qui est présenté comme un progrès contribue plutôt à faire perdre aux consommateurs tous ses repères quant à ses décisions d'achat, à ses arbitrages entre usage, nécessité et plaisir. Indecosa renouvellera ces journées qui rendent le consommateur citoyen.

Martine Morel

Associations Indecosa-CGT départementales, vos antennes :

Les actions que vous menez, les initiatives que vous organisez, vos activités sont à valoriser et à partager.

Transmettez vos textes, programmes, informations, comptes-rendus au secrétariat d'Indecosa-CGT national pour publication dans les pages Territoires du IN Magazine. Pensez à communiquer régulièrement vos calendriers (dates de vos CA, AG, formations...).

Le comité de rédaction

Vous trouverez aussi nos articles dans le journal « ENSEMBLE » des syndiqués de la CGT et dans le magazine « VIE NOUVELLE » de l'Union confédérale des retraités CGT

FRANCE SERVICES VOUS IN

Les espaces France Services surgissent un peu partout au rythme de la fermeture des guichets de services publics. Censés réduire la fracture numérique, atteindre les plus isolés et combler l'absence de l'État dans certains territoires oubliés, ces antennes disparates révèlent un nouveau modèle d'offre de services publics rompant avec l'humain et le lien social.



La commande est élyséenne : au moins 2 000 antennes France Services devaient ouvrir leurs portes avant janvier 2022, soit une par canton, accessibles à tous en moins de trente minutes. Premiers servis, les quartiers prioritaires des villes et les zones rurales. En avril 2021, 1 304 sont en place, dûment labellisées, nombre d'entre elles n'étant que le relookage d'anciennes maisons de service au public (MSAP) qui cherchaient un sens à leur mission. Lorsque se décide, en 2019, la création du réseau France Services, la colère des gilets jaunes n'est pas retombée. Elle a notamment pointé les abandons successifs par l'État du sort des territoires et la fermeture à la hussarde de nombreuses antennes de services publics.

La campagne bat son plein... Alors que l'élection présidentielle approche, le rythme d'ouvertures des espaces France Services s'accélère sur fond de marketing martelant : « France services, proche de vous, proche de chez vous ». Presse locale, nationale, spots télé et réseaux relaient le message à grand bruit. Emmanuel Macron revendique « une offre élargie de services au

public, au plus près des territoires, le visage du service public près de chez soi ».

Des ombres de services publics

Mais de quoi parle-t-on exactement ? Un espace France Services, c'est une sorte d'écho de service public lancé d'une vallée à l'autre comme pour dire « voyez, nous sommes bien toujours là ». Passée la porte de cette antenne minimaliste regroupant en principe neuf grandes administrations qui font le quotidien de la relation des Français aux services publics (1), on y croiera des ombres de La Poste ou des impôts, de la sécu, de Pôle emploi, de la caisse de retraite ou encore de la préfecture... Le point d'accueil de ce guichet unique doit ouvrir cinq jours par semaine et deux personnes au moins être présentes pour accompagner les administrés dans leurs différentes démarches, leur faciliter les accès numériques et amorcer si besoin une interaction à distance pour chaque dossier. L'option « bus », également disponible, ne tient pas toujours compte de la recommandation gouvernementale de « plages horaires compatibles avec les horaires de travail des intéressés ». En toile de fond du développement accéléré de ces structures, l'indispensable recours au numérique pour régler désormais tout problème administratif, dans le droit fil de la priorité donnée en 2018 à la numérisation des services administratifs par le gouvernement. Objectif Macron : 100 % de services publics dématérialisés en 2022. Une sorte de course à l'échalote qui accentue les inégalités sociales et aggrave la fracture numérique

« On croiera dans un France Services des ombres de La Poste ou des impôts, de la sécu, de la caisse de retraite ou encore de la préfecture »

VITE AU BAL DES OMBRES



tout en feignant d'ignorer que la suppression des files d'attente aux guichets n'efface pas les besoins.

L'espace France Services prétend donc s'intéresser en priorité aux (nombreuses) victimes de la fracture numérique. À commencer par les vieux. Une personne de plus de 65 ans sur trois ne dispose pas d'accès Internet à domicile [lire encadré]. Sont également exclus d'un accès Internet les millions de Français vivant encore en « zone blanche », ces grandes taches où ni la fibre optique ni la 4G n'ont encore étendu leurs réseaux. Rien ne dit cependant que les espaces France Services, qui

ne sont guère plus que des entrées numériques [lire interview] et qui participent de la même marche forcée vers la digitalisation, au détriment de l'humain et du lien social, ne vont pas accroître encore les inégalités d'accès aux services publics. Derrière le bruyant saupoudrage de ces « nouveaux » guichets, n'assiste-t-on pas au refus de maintenir et développer un service public de qualité, complet, accessible à tous ? Cautère sur une jambe de bois pour certains, pis-aller colmatant quelques brèches pour d'autres, les avis sont partagés.

Pansement sur plaie ouverte

S'agissant des Maisons de services au public, la CGT des Pays de la Loire notait en 2020 qu'elles « ne répondent que trop partiellement aux besoins de la population [...] et ne peuvent en aucun cas remplacer des services publics de plein exercice et de proximité. » Pour le Collectif des associations citoyennes (Cac) et pour Convergences services publics, les espaces France Services sont « un pansement sur une plaie ouverte, un service placebo au rabais où le terme même de service public disparaît ». Tonalité voisine chez FO qui, tout en



2 AGENTS
À VOTRE SERVICE





D.R.

La Maison France Services de Bourg-la-Reine a ouvert ses portes en avril 2021

louant la « volonté de bon sens » que manifeste la création des MFS, constate que « le service public a encore du plomb dans l'aile et les citoyens du souci à se faire ». Seule la CFDT a soutenu ouvertement le dispositif MSAP, quand elle ne l'a pas inspiré. La confédération y voit « un bouclier territorial de services publics pouvant aider à une meilleure accessibilité de ces services, sous certaines conditions ». Parmi ces conditions : la bonne échelle pour les implantations, co-construire ces espaces avec les parties prenantes, former les accompagnants, éviter la fracture numérique, compléter l'offre localement... On retrouvera ces propositions dans la nouvelle version des MSAP, devenues en 2019 les Maisons France Services, puis les espaces France Services (car épeler MFS – et mes fesses – prêtait un peu à confusion) ...

Malgré un nombre relativement important de structures ouvertes à l'arrache entre 2000 et 2019 – 1 676 en février 2019 –, l'échec des MSAP a été patent. Pour la Cour des comptes (2), l'accès au service public dans les territoires ruraux « n'a fait l'objet d'aucune analyse précise des besoins des territoires ruraux ni d'une planification départementale ou nationale autre que quan-

« Cette marche forcée vers la digitalisation menée au détriment de l'humain et du lien social pourrait encore accroître les inégalités d'accès aux services publics »

titative ». Peu visibles et mal identifiées, les MSAP ont parsemé le territoire ici et là sans véritable stratégie ni pilotage. Sur quelque 1 313 structures ouvertes en septembre 2018, 616 étaient portées par une collectivité (mais prolongeant souvent des lieux de service d'initiative locale préexistants), 203 par une association et 494 par La Poste. Avec de très grandes différences de fréquentation d'un lieu ou d'une structure à l'autre. Par exemple, si la moyenne de fréquentation était au total de près de 10 personnes par jour en moyenne, elle était de 16 pour les MSAP d'initiative locale mais de 0,5 pour les espaces ouverts par La Poste. La Cour des comptes faisait remarquer concernant La Poste qu'« en dépit du maillage territorial de l'opérateur et de sa relation de proximité avec les usagers, la qualité du service rendu n'est pas à la hauteur. »

Formation des agents et financements

La liste des griefs énoncée en 2019 par la Cour des comptes à l'encontre du dispositif MSAP se conclut par des préconisations radicales parmi lesquelles : améliorer la gouvernance et la concertation avec les territoires →



LE SERVICE PUBLIC A TOUJOURS LA COTE

Les Français aiment leurs services publics et les agents qui les font vivre, ils ne s'en cachent pas. Un sondage Odoxa du 19 mars 2019, une grande journée de mobilisation de la fonction publique, avait révélé que les trois-quarts d'entre eux soutenaient la grève. En zone rurale, 9 Français sur 10 estimaient que les services publics étaient insuffisamment présents et s'inquiétaient de leurs disparitions. Tordant le cou aux idées reçues, 59 % des personnes interrogées trouvaient les agents « sympathiques » et « compétents ».

D.R.

MICHEL JALLAMION

« On appelle guichet unique ce qui n'est qu'une entrée numérique unique »

IN : Voyez-vous un lien entre la fermeture de nombreuses antennes de services publics et l'arrivée des espaces France Services ?

Michel Jallamion : La corrélation saute aux yeux. On ouvre ces structures où les services publics n'existent plus. Quand ils existent encore, on ne peut que redouter leur disparition. Comment des guichets de premier niveau accéderont au deuxième niveau si celui-ci a disparu ? À Convergence, nous luttons pour que les services publics soient implantés le plus largement possible. De nombreux besoins ne sont plus couverts dans les territoires. Le seront-ils mieux si la seule proposition pour les remplacer est un ordinateur et une souris ?

IN : Mais quand il n'y a plus rien, un petit quelque chose n'est-il pas mieux que rien du tout ?

M.J. : On parle de guichet unique, mais ce n'est même pas un guichet, c'est une entrée numérique unique avec des agents non spécialisés qui amorcent une démarche en ligne vers différentes administrations. J'observe que les France Services labellisés sont souvent des structures préexistantes, comme les bureaux de poste ou les « Pimms » (points d'information et médiation multiservices), financés par de grands groupes privés et qui n'ont jamais véritablement fait leurs preuves, servant en fait plus à réduire les contentieux qu'à satisfaire les besoins des usagers.

IN : Réduire la fracture numérique, ce n'est pas une bonne nouvelle ?

M.J. : Il faut commencer par s'interroger sur le sens et les conséquences de l'informatisation accélérée des services publics. Elle a pour résultat de reporter le travail de l'agent sur l'utilisateur rendu ainsi responsable d'éventuelles erreurs. En cas de problème, plus d'indemnisation. De plus, la conception des systèmes, avec des logiciels de plus en plus cloisonnés, empêche même l'opérateur de répondre directement aux demandes des usagers. On assiste à une adaptation de l'utilisateur aux besoins économiques de l'entreprise et non l'inverse. La puissance de ces systèmes pourrait améliorer le service public en l'adaptant aux besoins des citoyens. Cette tendance est bien illustrée par les transports. Plutôt qu'utiliser les ressources du big data pour ajuster les horaires, on supprime des trains s'il y a peu d'utilisateurs.

IN : Pour obtenir leur labellisation, les espaces France services doivent former leur personnel, assurer le relais avec un nombre minimum d'administrations... Est-ce suffisant ?

M.J. : Pour garantir un véritable accès au service public, il faut aug-



D.R.

menter le niveau de compétences et les effectifs, éviter par exemple de déplacer des salariés de La Poste vers des guichets France services en appauvrissant le guichet postal. Il faudrait de vrais agents, des professionnels pour s'attaquer à des dossiers souvent très complexes. Il faudrait que l'agent France services soit en lien direct avec celui qui gère le dossier aux impôts, à Pôle emploi ou ailleurs. À Convergence, nous ne sommes pas a priori hostiles à des guichets uniques. Des tentatives de regrouper les services publics en un même point ont existé, notamment dans les villes, avec la présence d'agents de tous les services publics. De cette manière, l'utilisateur peut trouver des réponses.

« Les besoins de services publics dans les territoires ne seront pas mieux couverts si la seule proposition pour les remplacer est un ordinateur et une souris »

IN : Les mobilisations citoyennes portent-elles des alternatives ?

M.J. : Des résistances se manifestent un peu partout, des collectifs se mettent en place. Les Français sont attachés à leurs services publics. Un sondage récent a montré qu'une majorité d'entre eux estime que le service public doit être géré par des agents à statut [lire encadré]. On sait également que l'absence de services publics dans certains territoires a été l'un des ferments de la mobilisation des gilets jaunes. Là où l'on a pu créer des collectifs, les luttes se poursuivent. Et quand la mobilisation est forte, généralement, l'État fait machine arrière. Le problème est que comme l'enveloppe globale n'augmente pas, si un service est maintenu à un endroit grâce à une mobilisation, un autre fermera ailleurs. On l'a vu avec la crise sanitaire, les succès obtenus pour sauver des services d'urgence n'ont pas empêché la casse de l'hôpital de se poursuivre. D'où la nécessité de créer un rapport de force global, d'une mobilisation nationale et de faire converger les mobilisations.

* Michel Jallamion est le président de Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics.

tout en clarifiant leurs responsabilités, analyser partout la qualité de l'accès aux services publics, notamment dans les zones rurales, développer la qualité et l'attractivité des offres mutualisées, revoir les modalités de financement, conditionner l'ouverture des MSAP de La Poste à l'élargissement de leurs prestations et à leur mise en cohérence avec les exigences du maillage, créer le métier d'agent polyvalent d'accompagnement du public avec obligation de formation continue pour ces agents et favoriser partout l'accès numérique aux services publics tout en complétant l'accès en ligne avec d'autres modes d'accès, téléphoniques ou physiques. La nouvelle formule corrige le dispositif initial et tient compte de certaines critiques.

En plus de l'élargissement du panel d'administrations représentées, la formation des agents d'accueil et le financement de ces structures – les talons d'Achille des espaces France Services – sont plus strictement encadrés. En matière de formation, celle des agents est polyvalente et s'adapte à un « panier de services » homogène. Il n'en reste pas moins que cette formation repose sur un socle – accueil, médiation avec les partenaires, accompagnement au numérique – qui exclut la résolution d'un grand nombre de dossiers.

Du chemin à parcourir

Côté financement, malgré la dotation annuelle de l'État de 30 000 € au titre des frais de fonctionnement pour chaque espace France Services, les collectivités territoriales sont dans bien des cas obligées d'abonder, une sorte de « reste à charge » aux proportions variables, si leur but est bien d'améliorer la qualité du service fourni alors que pèsent encore des incertitudes sur l'inégalité d'implication des différents opérateurs (1) et sur la pérennité de leurs financements pour réaliser de nouveaux projets.

Faut-il boudier les espaces France Services ? À quelles conditions pourraient-ils faciliter l'égalité d'accès de tous et partout, aux services publics ? Après le bilan décevant des MSAP, de nombreux acteurs avaient souligné la nécessité de renforcer la qualité et la palette des services, d'enrichir et de spécialiser la formation des



agents, d'agir sur les critères d'ouverture et d'éligibilité, de revoir la gouvernance de ces nouvelles structures et de consolider les financements, notamment par un abondement significatif des organismes partenaires.

Il reste du chemin à parcourir aux espaces France Services, conçus dans une logique d'effacement des guichets publics traditionnels au profit d'une numérisation menée tambour battant et au détriment du lien social. La fracture numérique ne trouvera sans doute pas non plus avec les espaces France Services matière à réduction, au moins dans une mesure suffisante pour ne pas laisser sur le bord du chemin les lointains, les exclus, les âgés ou les récalcitrants... Ces vies moins calibrées qui n'entrent pas toujours mécaniquement au bon format dans le bon tuyau.

1. Le socle des partenaires : La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les ministères de l'Intérieur et de la Justice et la Direction générale des finances publiques.

2. Le Monde, 2 mai 2019..

PERSONNES ÂGÉES, LA PERTE DU LIEN SOCIAL

Selon une enquête du Défenseur des droits *, près d'une personne de plus de 65 ans sur trois (30 %) ne dispose pas d'un accès Internet à domicile. Quand s'ils en sont équipés, les seniors déplorent encore « la déshumanisation des relations avec les services publics et la perte du lien social ». 29 % d'entre eux sont confrontés à des difficultés pour entreprendre et réaliser ses démarches administratives. Une personne âgée sur sept (15 %) abandonnera ses démarches suite à ce qui est décrit comme un « abandon », un chiffre

qui augmente avec l'âge et la précarité des personnes. Cette incroyable discrimination conduit dramatiquement au renoncement de ses droits. On doutera de l'efficacité d'un espace France Services pour s'attaquer réellement au déficit de services publics que subissent ces oubliés des administrations.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/etudes-et-recherches/2021/09/etudes-et-resultats-difficultes-dacces-aux-droits-et-discriminations>

LA « FAST FASHION »

QUELLES INCIDENCES SUR LES TRAVAILLEURS ET LA PLANÈTE ?

Acquérir toujours plus de vêtements, acheter au moindre prix des produits de qualité médiocre, adapter sa garde-robe à une mode en perpétuel changement, voici ce que les marques de la « fast fashion » nous incitent à faire continuellement.



Avec des collections renouvelées chaque semaine, ces enseignes de prêt-à-porter misent sur nos achats répétés pour accumuler les profits. Selon différentes études, les Français achèteraient en moyenne dix kilos de textile et chaussures par an, pour ne les porter que quatre ou cinq fois avant de s'en débarrasser. Les Européens jetant quatre millions de tonnes de vêtements par an.

Conditions sociales indignes

Une surconsommation redoutable. Socialement, d'abord. Pour nous proposer des tee-shirts à 5 euros, les industriels les font fabriquer dans des pays où les salaires, les conditions de travail et de vie sont indignes. Ainsi, selon l'Institut australien de stratégie politique, plus de 80 multinationales, dont beaucoup de la mode, profitent du travail forcé des Ouïghours instauré par la Chine. A ce titre, une plainte a été déposée en France, le 9 avril, par trois ONG, dont Éthique sur l'étiquette, contre quatre géants de l'habillement. Mais d'autres abus sont également constatés au Bangladesh, au Pakistan, en Turquie ...

Une industrie très polluante

Sur le plan environnemental, les conséquences sont également désastreuses. Exemple : la culture intensive du coton en Inde ou bien en Chine, premiers producteurs mondiaux, est l'une des plus polluantes. Les fibres synthétiques dérivées du pétrole ne sont pas meilleures. La confection des vête-



D.R.

ments (avec leurs traitements divers et les milliers de kilomètres qu'ils impliquent d'une étape à l'autre) représente la deuxième industrie la plus polluante au monde, devancée par la pétrochimie. Polluante aussi est notre façon de vider nos armoires, en enfouissant ou en incinérant nos « vieux » habits.



L'AVIS INDECOSA-CGT

Indecosa-CGT est membre du collectif Éthique sur l'étiquette (ethique-sur-etiquette.org). Par la médiatisation notamment, ce collectif fait pression sur les marques afin qu'elles ouvrent les yeux sur les pratiques indignes de leurs fournisseurs et agissent contre l'exploitation des travailleurs dans le monde. Le collectif lutte aussi sur le plan juridique afin qu'un cadre réglementaire s'impose au niveau national ou international. De son côté, Indecosa alerte encore les consommateurs sur le greenwashing et, à travers ses colloques, développe la réflexion et l'information sur le travail des enfants ou sur le respect des droits fondamentaux au travail.

Contacts : indecosa@cgt.fr et indecosa.fr

Vraie et fausse éthique

Heureusement, une prise de conscience s'opère chez un nombre croissant de consommateurs. Moins acheter mais de meilleure qualité, choisir des produits éthiques, de seconde main, réparer, recycler, troquer ... Les alternatives se multiplient. De trop rares entreprises commencent aussi à modifier leurs pratiques : matières bios, écoresponsables ou recyclées, teintures sans produits nocifs, fabrication locale, éthique ... Des matières premières aux emballages, des solutions se mettent en place. Même si les enseignes de « fast fashion » les plus connues se contentent de pratiquer le « greenwashing »*

Michèle Berzosa pour Indecosa-CGT
Paru dans Ensemble juin 2021

*Ou « écoblanchiment » : technique marketing destinée à façonner une image trompeuse en matière de responsabilité écologique.

À LIRE



« Juillet 2019, il fait 42,6 °C au parc Montsouris à Paris, dans le Languedoc on enregistre 46°C à l'ombre. C'est une fournaise. Quelques mois plus tard, des tempêtes de feu ravagent l'Australie et on s'émeut de voir la faune et la flore dévorées par les flammes. Ce fameux mois de juillet 2019 aura été le plus chaud enregistré sur terre depuis que les relevés météorologiques existent. Le réchauffement climatique n'est plus une hypothèse, c'est un fait vérifiable par

tous : la banquise arctique a perdu 96% de sa surface en 35 ans, le permafrost, cette bande de gel qui ceinture le grand Nord, recule, et chaque année le niveau des océans monte un peu plus.

Mais le climat et ses effets spectaculaires ne sont que la face la plus visible d'un bouleversement de bien plus grande ampleur qui concerne la vie elle-même. Au cours de sa longue existence, notre planète a connu plusieurs crises majeures, qui, à chaque fois, ont transformé en profondeur le vivant et entraîné l'extinction de la majorité des espèces. Mais l'image d'Epinal qui montre un dinosaure regardant, l'œil inquiet, une météorite s'écraser sur la terre et provoquer son extinction brutale est un mythe. Les crises de la biodiversité avancent masquées, en silence. Ces trente dernières années, un quart des oiseaux d'Europe ont disparu et pourtant nous n'avons pas marché sur des cadavres d'oiseaux le long des routes et des chemins.

Aujourd'hui, tout laisse à penser que nous sommes à l'aube d'une 6^e extinction qui arrive à une vitesse foudroyante : on estime que 500 000 à un million d'espèces sont en train de décliner et que d'ici quelques décennies elles pourraient s'éteindre. L'homme et sa consommation sans cesse croissante d'espace et d'énergie en est la première cause. Si rien n'est fait, cette nouvelle crise majeure de la biodiversité aura bien lieu, et l'humanité, dont la survie et la prospérité dépendent de l'équilibre des écosystèmes, pourrait elle aussi disparaître.

A l'aube de la 6^e extinction est un plaidoyer pour le vivant sous toutes ses formes et un guide pratique, à hauteur d'homme, pour éviter le naufrage, posant ainsi les jalons d'une éthique pour la planète, sans moralisme ni culpabilisation. Est-il trop tard ou pouvons-nous éviter le pire ? La réponse est entre nos mains.

Président du Muséum national d'Histoire naturelle, **BRUNO DAVID** a été chercheur au CNRS et directeur de l'unité Biogéosciences. Paléontologue et biologiste marin de formation, ses recherches l'ont conduit à explorer l'évolution de la biodiversité à partir de modèles actuels comme les fossiles. Il tient, depuis septembre 2020, une chronique quotidienne sur France Culture, le Monde vivant.

A L'AUBE DE LA 6^e EXTINCTION
COMMENT HABITER LA TERRE

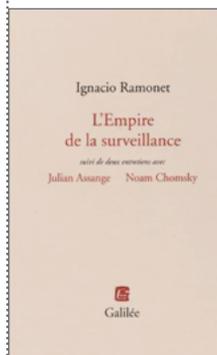
Bruno David

Editions Grasset – Coll. Essais et documents

Parution : 6 janvier 2021

256 p – 19,50 €

À LIRE



UNE FORMIDABLE ENQUÊTE AU COEUR DE LA SURVEILLANCE MONDIALE !

Les spectaculaires révélations du lanceur d'alerte Edward Snowden ont permis au plus grand nombre de découvrir que la protection de notre vie privée est désormais menacée par la surveillance de masse à laquelle nous soumettent les merveilleux outils (smartphones, tablettes, ordinateurs) qui devaient élargir notre espace de liberté... Pourtant, on mesure encore mal à quel point, et de quelle façon, nous sommes espionnés. Et

donc contrôlés.

L'inimaginable révolution numérique dans laquelle Internet nous a fait entrer a totalement bouleversé le champ du renseignement et de la surveillance, devenue omniprésente et parfaitement immatérielle. Elle profite en premier lieu aux cinq entreprises privées qui dominent la Toile – Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft – et qui s'enrichissent de l'exploitation de nos données personnelles, qu'elles transfèrent par ailleurs en continu à la NSA, la plus secrète et la plus puissante des agences américaines de renseignement. Mais d'autre part et simultanément, au prétexte de lutter notamment contre le terrorisme, des gouvernements – y compris parmi les plus démocratiques –, s'érigent en Big Brother, n'hésitant plus à enfreindre leurs propres lois pour mieux espionner leurs citoyens. Dans un texte fort documenté et nourri d'exemples, Ignacio Ramonet décrit l'alliance sans précédent – État, appareil militaire de sécurité, industries géantes du Web – qui a produit cet Empire de la surveillance qui défie les citoyens, restreint leurs droits civiques et met en péril une certaine conception de la démocratie.

À l'appui de ces thèses, l'auteur convoque deux grands témoins avec lesquels il s'entretient : **JULIAN ASSANGE**, le fondateur de WikiLeaks, et **NOAM CHOMSKY**, l'un des plus grands intellectuels de notre temps.

L'EMPIRE DE LA SURVEILLANCE

Suivi de deux entretiens avec Julian Assange et Noam Chomsky

Ignacio Ramonet

Editions Galilée

Parution : 3 septembre 2015

208 p – 16,00 €

Mai 2020

MEMENTO

HONORAIRES DE MÉDECINS

Généralistes : consultation :	25,00 €
Majoration pour enfants de 0 à 6 ans	5,00 €
Visite à domicile :	23,00 €
Majoration de dimanche et jour férié :	19,06 €
Majoration de nuit :	
De 20h à minuit et de 6h à 8h :	38,50 €
De minuit à 6h :	43,50 €
Majoration d'urgence :	22,60 €
Indemnité de déplacement :	3,50 €

FORFAIT HOSPITALIER AU 1^{er} JANVIER 2020

Etablissement psychiatrique	20,00 €
Forfait pour actes médicaux	15,00 €
Supérieurs à 120 €	24,00 €

FRANCHISE MÉDICALE

(plafonnement à 50 € par an)

Boîte de médicaments	0,50 €
Acte paramédical	0,50 €
Transport sanitaire	2,00 €

ALLOCATIONS FAMILIALES AU 1^{er} AVRIL 2020

Le montant selon les ressources perçues en 2018 :

2 enfants < ou = à 69 309 €	131,95 €
< ou = à 92 381 €	65,97 €
> à 92 381 €	32,99 €
3 enfants < ou = à 75 084 €	301,00 €
< ou = à 98 156 €	150,51 €
> à 98 156 €	75,26 €
4 enfants < ou = à 80 859 €	470,06 €
< ou = à 103 931 €	235,04 €
> à 103 931 €	117,53 €
Par enfant en plus	169,06 • 84,53 • 42,27 €

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC) :

Base 100 en 2015	
août 2019 :	104,86
août 2020 :	105,09
Variation annuelle	+0,2%

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION (ICC) :

Base 100 au 4 ^e trimestre 1953	
1 ^{er} trimestre 2019 :	1728
1 ^{er} trimestre 2020 :	1770
Variation annuelle	+2,43%

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS (IRL) :

Base 100 au 4 ^e trimestre 1998	
2 ^e trimestre 2019 :	129,72
2 ^e trimestre 2020 :	130,57
Variation annuelle	0,66%

SMIC HORAIRE BRUT AU 1^{er} JANVIER 2020

Pour une heure	10,15 €
Pour 39 heures par semaine	1 732,50 €
Pour 35 heures par semaine	1 539,42 €

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) AU 1^{er} AVRIL 2020

Pour une personne seule	564,78 €
Parent isolé-femme enceinte	847,17 €
Pour un couple	847,17 €
Couple avec 2 enfants	1 186,03 €
Par enfant supplémentaire	225,91 €

AIDE JURIDICTIONNELLE AU 1^{er} JANVIER 2020

	100%	55%	25%
Personne seule :	1 043 €	1 044 à 1 233 €	1 234 à 1 564 €
1 pers. à charge :	1 231 €	1 232 à 1 421 €	1 422 à 1 752 €
2 pers. à charge :	1 419 €	1 420 à 1 609 €	1 610 à 1 940 €
3 pers. à charge :	1 538 €	1 539 à 1 728 €	1 729 à 2 059 €

Report au 1^{er} janvier 2021 de la réforme des conditions d'octroi de l'aide juridictionnelle

CRÉDIT

Taux de l'usure maximum au 1 ^{er} octobre 2020 :	
Prêts immobiliers : Taux fixe :	< 10 ans : 2,41 %
	< 20 ans : 2,52 %
	> 20 ans : 2,68 %
	Taux variable : 2,41 %
	Prêts relais : 3,01 %
Prêts à la consommation :	
	Inférieur à 3 000 € : 20,83 %
	De 3 000 € à 6 000 € : 10,16 %
	Supérieur à 6 000 € : 5,19 %
Taux de l'intérêt légal :	Particuliers 3,15 %
	Professionnels 0,87 %

ALLOCATIONS LOGEMENT

L'APL, l'ALF et l'ALS sont calculées selon les ressources des bénéficiaires et également selon le coefficient de dépassement du loyer plafond de la zone d'habitation. En fonction de ce dépassement les aides peuvent être diminuées ou supprimées. Dès lors que les bénéficiaires disposent d'un patrimoine global supérieur à 30 000 € (hors résidence principale et bien professionnel), leurs éventuelles résidences secondaires non louées, mais aussi leur épargne défiscalisée – Livret A, livret développement durable, livret d'épargne populaire – seront désormais intégrées dans le calcul des aides. Celles-ci pourront être revues à la baisse ou supprimées.

Initialement prévue en 2020, la réforme dite « des APL en temps réel » avait été décalée en raison de l'épidémie de Covid-19. Sa date de mise en œuvre est désormais fixée : ce sera le 1^{er} janvier 2021. À partir de cette date, les aides personnalisées au logement (APL), allocations de logement familiale (ALF) ou encore allocations de logement social (ALS) seront calculées sur la base des ressources des 12 derniers mois et actualisées tous les trois mois et non plus sur celle des revenus perçus deux ans plus tôt.

En cas de loyers impayés, depuis deux mois ou plus, le versement de l'aide au logement risque d'être suspendu. Il peut être maintenu pour alléger une dette de loyer et éviter ainsi l'expulsion. Votre Caf peut vous aider.

L'APL accession s'adresse aux primo-accédants qui souhaitent devenir propriétaires de leur résidence principale. Permettant aux foyers à revenus modestes de réduire les mensualités de remboursement lors de l'acquisition d'un bien.

Avec des conditions plus restrictives, les propriétaires doivent désormais avoir souscrit à un prêt et leur achat doit concerner un logement ancien situé en zone 3.

AIDE PERSONNALISÉE AU LOGEMENT

PLAFOND APL

	Zone I	Zone II	Zone III
Personne seule			
sans personne à charge	295,93€	257,92€	241,73€
Couple sans personne à charge	356,92€	315,69€	293,04€
Personne seule ou couple ayant une personne à charge	403,39€	355,23€	328,57€
Par personne à charge supplémentaire	58,52€	51,70€	47,09€

AIDES AU LOGEMENT ÉTUDIANT (APL, ALF, ALS)

Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide au logement (APL ou autre) pour les aider à payer leur loyer. Pour savoir s'ils sont éligibles à l'allocation logement et connaître son montant, ils peuvent utiliser le simulateur de la CAF.

BAISSE DE L'APL

En 2017, la baisse de 5 € des APL et la diminution de 60 € de celles versées aux locataires de HLM ont permis au gouvernement de récupérer 1,3 milliard d'€. Avec la réforme en 2020, 600 000 locataires verront leur APL disparaître et 1,2 millions auront des prestations à la baisse.

BULLETIN D'ABONNEMENT

INDIVIDUEL

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : Portable :
 E-mail :
 Entreprise ou organisme :

COLLECTIF

Responsable de liste et du règlement collectif
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. : Portable :
 E-mail :
 Entreprise ou organisme :

■ Indiquer sur papier libre le nom et les coordonnées des destinataires

Montant unitaire : 5 €
 Abonnement papier 6 numéros par an
 30 €
 Abonnement de soutien
 35 € €t plus
 Je règle par chèque à l'ordre de Indecosa-CGT

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :
 Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Téléphone fixe : Portable :
 Courriel :
 Entreprise ou organisme
 J'adhère pour l'année 2021 30 €
 Je m'abonne à In magazine pour six numéros 30 €
 Date et signature

À retourner à IN magazine • Case 1-1 263, rue de Paris 93516 • Montreuil Cedex Tél. : 01 55 82 84 05
 Nous contacter : indecosa@cgt.fr



Scannez et découvrez le site d'INDECOSA-CGT
<https://www.indecosa.fr>

A close-up portrait of a middle-aged man with grey hair and a beard, looking directly at the camera with a slight smile. The image is partially obscured by a large, light blue circular graphic element that overlaps the top and right sides of the frame.

**Faisons
le point sur
l'avenir dès
aujourd'hui**

**Votre conseiller
Macif vous
accompagne
pour répondre
à vos besoins**

**Prenez rendez-vous en agence
avec un conseiller Macif pour faire
un bilan complet de votre situation actuelle.**



Essentiel pour moi

Crédit photo : Florian Küttler / Westend61 / GraphicObsession

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.